OBJECTIF CITOYEN

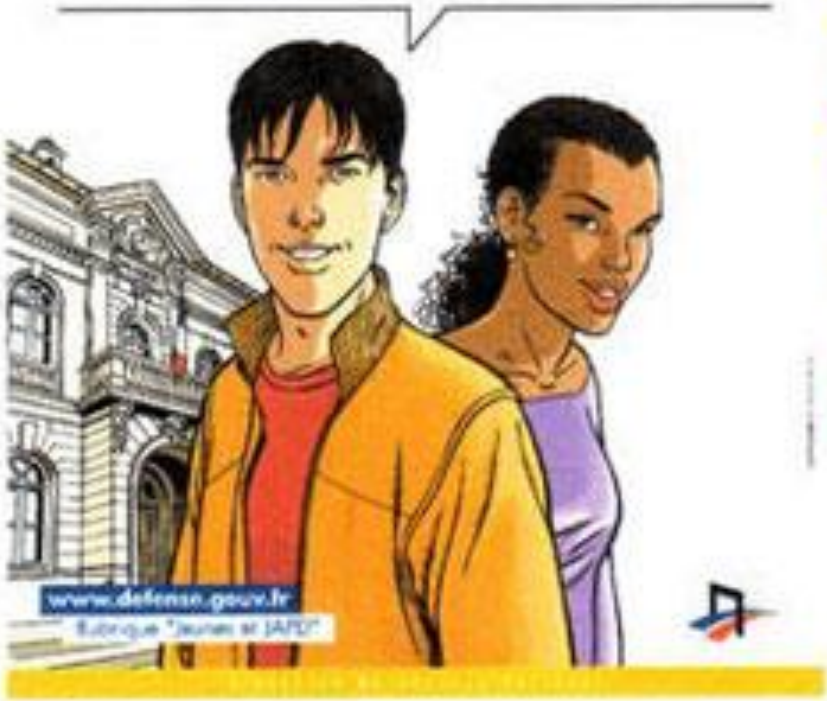

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)